

VILLE DU PERREUX-SUR-MARNE**CONSEIL MUNICIPAL**

Le Maire a l'honneur d'informer la Population que
le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le :

MERCREDI 26 JUIN 2024 À 20H00

ORDRE DU JOUR

- . APPEL NOMINAL
- . DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE
- . COMMUNICATIONS
- . APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 MARS 2024

1. Compte rendu des décisions prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
2. Garantie d'emprunt à SNL Prologues
3. Marchés d'assurances pour la commune du Perreux-sur-Marne – Modification n°1 du lot 1 (assurance des dommages aux biens et des risques annexes)
4. Plantations d'arbres et travaux annexes, année 2024-2025 (1 an reconductible 3 fois)
5. Prestations d'espaces verts, année 2024-2025 (1an reconductible 3 fois) – 2 lots
6. Approbation de la convention constitutive de groupement de commandes entre la ville, le CCAS et le CDBM. Lancement de la procédure du marché public « assurances risques statutaires » année 2024-2025 (reconductible une fois deux ans)
7. Mobiliers urbains pour voirie, année 2023-2024 (1 an reconductible 3 fois) - 2 lots
8. Convention avec la Société des Grands Projets portant sur la gestion de la voirie provisoire pour les besoins de la gare
9. Avis préalable à l'enquête publique sur le projet « Bus Bords de Marne »
10. Acquisition des parcelles 4, 4bis et 4ter boulevard Raymond Poincaré
11. Taxe d'Aménagement
12. Subvention communale allouée à l'association des commerçants des Joncs Marins et de la Maltournée
13. Attribution de subventions communales complémentaires allouées aux associations sportives locales, au titre de l'année 2024

14. Approbation du règlement de fonctionnement des multi-accueils municipaux
15. Modification de l'agrément du multi-accueil Les Petits Joncs Marins
16. Conditions de versement de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire en faveur des agents municipaux
17. Définition des Lignes Directrices de Gestion
18. Modification du tableau des effectifs permanents du personnel communal
19. Questions diverses